

Conte dit acheter de solides à bon marché. Si au début les documents dont il parle avaient été mis au dossier, on aurait pu établir que le mariage de M. Florin n'était pas fondé; mais M. Florin, aurait aussi pu établir le contraire, c'est-à-dire que Conte ne pouvait avoir pour 15 francs des produits qui en réalité en valent 50.

### Tribunal de simple police de Roubaix

Audience du jeudi 13 mars 1884.  
Présidence de M. CLAUSTRÉ, juge-le-paix.  
M. HENRY, commissaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement, occupe le siège du ministère public.  
(SUITE. — Voir le Journal de Roubaix d'hier.)

Le tribunal prononce les condamnations suivantes :  
Julius Watzmehl, chiffonnier, rue Franklin, 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste; Bernard Vandecompele, tisserand, rue Solferino, 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste; J.-B. Vandebosse, teinturier, rue de Valenciennes, 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste et violences légères; Jean Laurier, rue de l'Époule, 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste; Floris Fournier, menuisier, rue Jules Dergaumont, 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste; Marie Descamps, peigneuse, rue de l'Époule, 5 fr. pour ivresse manifeste; Michel Desbuisson, boulanger, rue de l'Époule, 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste.

Henri Wille, cabaretier, rue de Valenciennes, pour ouverture de cabaret après l'heure réglementaire; Camille Hérolet, journalier, rue de Lannoy, pour Desprez, Victor Horrut, marchand-ferant, à Lannoy, et Vital Gabraux, marchand de charbon, rue Docteur, chacun à 1 fr. d'amende pour avoir été trouvé dans le cabaret Wille après l'heure; Céline Liagre, femme Van lachote, cabaretière, rue de Lille, à 5 fr. d'amende pour avoir tenu et conservé plusieurs consommateurs dans son cabaret après l'heure réglementaire; Adolphe Leroy, cabaretier, rue d'Alma, 5 francs, pour ouverture de cabaret après l'heure, et Pierre Filpo, boulanger, à Tourcoing, et Joseph Pieters, marchand de charbon, rue du Quai, chacun à 1 fr. pour avoir été trouvé dans le cabaret Wille après l'heure; Palmyre Dumortier, femme Derik, cabaretière, rue Jules Dergaumont, 5 fr. pour ouverture de cabaret après l'heure réglementaire; Jules Delaize, menuisier, rue Jules Dergaumont, 2 fr. pour avoir été trouvé dans le cabaret Wille après l'heure; Cyrille Delaize, garçon de magasin, même rue, chacun à 1 fr. pour avoir été trouvé dans le cabaret Dumortier après l'heure.

Condamnations pour violences légères: Napoléon Van Combergh, teneur, grande cité du Pilo, deux journées de travail; Jean Delroch, usinier, rue de la Paix, cour Debocser, 5 fr. et trois journées de travail; Charles Clément, peintre, rue du Bassin, 5 fr.;

Ouverture de cabaret après l'heure: Lévin Leleuvre, cabaretier à Wasquehal, 5 fr. pour avoir été trouvé dans un cabaret après l'heure; Jean-Louis Mulliez, charpentier, à Wasquehal, Henri Lefebvre, marchand-ferant, idem, Louis Franchon, boulanger, rue de Valenciennes, 5 fr. d'amende, pour avoir été trouvé dans un cabaret après l'heure; Adolphe Leroy, cabaretier, rue d'Alma, 5 francs, pour ouverture de cabaret après l'heure, et Pierre Filpo, boulanger, à Tourcoing, et Joseph Pieters, marchand de charbon, rue du Quai, chacun à 1 fr. d'amende, pour avoir été trouvé dans le cabaret Wille après l'heure; Palmyre Dumortier, femme Derik, cabaretière, rue Jules Dergaumont, 5 fr. pour ouverture de cabaret après l'heure réglementaire; Jules Delaize, menuisier, rue Jules Dergaumont, 2 fr. pour avoir été trouvé dans le cabaret Wille après l'heure; Cyrille Delaize, garçon de magasin, même rue, chacun à 1 fr. pour avoir été trouvé dans le cabaret Dumortier après l'heure.

Défaut de balayage: Charles Vandenberghe, serrurier, rue de Fontenoy, Alexandre Quint, brasseur, rue du Mont-de-la-Valerie, Paulien, rue des Loies, Louis Salembier, recouvreur municipal, rue des Lignes, César Piat, agent d'assurances, rue des Lignes, Emile Savoye, négociant, rue de l'Époule, chacun à 1 fr. d'amende pour défaut de balayage; Ferdinand Ross, menuisier, rue du Mont-de-la-Valerie, Boel, menuisier, même rue, Joseph Tettola, femme Bastin, ménagère, même rue, Paul Despature, fabricant, rue d'Inkerman; Louis Jonckère, représentant de commerce, rue Colbert; Catherine Lepers, femme Cornille, recouvreur municipal, rue d'Inkerman, chacun à 1 fr. d'amende.

Affaires remises.  
Ouverture de cabaret après l'heure: Adolphe Roussel, cabaretier place du Trichon.

Défaut de balayage: Ferdinand Ross, menuisier, rue du Mont-de-la-Valerie, Boel, menuisier, même rue, Joseph Tettola, femme Bastin, ménagère, même rue, Paul Despature, fabricant, rue d'Inkerman; Louis Jonckère, représentant de commerce, rue Colbert; Catherine Lepers, femme Cornille, recouvreur municipal, rue d'Inkerman, chacun à 1 fr. d'amende.

### AU PAYS NOIR

Valenciennes, 14 mars, midi.  
Ce matin, 1,318 mineurs et ouvriers sont descendus dans les fosses.  
Cette nuit, le bruit s'était répandu encore une fois que les grévistes avaient fait sauter le pont de Condé et qu'un bataillon du 127<sup>e</sup> avait quitté cette ville; la nouvelle est fautive. Ce bataillon a fait une manœuvre de nuit absolument pacifique.

Collart, le premier des mécaniciens qui ont signé l'ultimatum envoyé à la Compagnie, a été congédié. La Compagnie aurait le personnel suffisant pour remplacer les mécaniciens, s'ils persistaient dans leurs demandes.

Les ouvriers chaudronniers et mouleurs continuent leur travail et ne paraissent pas devoir cesser.

Valenciennes, 15 mars, 9 heures.  
1312 ouvriers dont 328 mineurs sont descendus dans les fosses. Une certaine effervescence se fait sentir parmi les grévistes.

Valenciennes, 15 mars, 2 heures.  
L'émotion grandit à Anzin. Les menaces deviennent plus nombreuses.

A Escadain, une bouteille remplie de poudre comprimée a été jetée dans la cour de la maison d'un ouvrier qui n'a jamais cessé de travailler. Heureusement, il n'y a pas eu d'explosion.

M. le préfet du Nord est arrivé à la sous-préfecture.

A 3 heures, doit avoir lieu une réunion générale à Hérinville, où Lefebvre, le pseudo-député, doit s'y faire entendre.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 14 mars. — Georges Pruit, rue de Longue-Haie, cour Bonaparte, 12. — Hélène Duart, rue d'Alma, cour Fontenoy, 15. — Louis Mouton, rue de Valenciennes, 92. — Louise Monner, rue du Tilleul, Grand-Cité, 71. — Mathurin Glorieux, rue de l'Époule, 42. — Louis Delaplace, rue de Valenciennes, 16. — Félix Desbuisson, rue de Valenciennes, 16.

PUBLICATIONS DE DÉCÈS du 14 mars. — Estelle Housquet, 16 ans, rue de Valenciennes, 12. — Charles Stéphen, 7 ans, rue du Quai, cour Malagie, 12. — Josephine Verdure, 5 ans, ménagère, rue de Valenciennes, 15. — Louis Viano, 2 ans, quai de Calais, maison 15. — Irma Hayot, 23 ans, éplucheuse, Hôtel-Dieu. — Arthur Gérard, 4 ans, rue de Lille, cour Delé, 11. — Louise Monner, 1 jour, rue du Tilleul, Grand-Cité, 71.

Etat-civil de Tourcoing. — MARIAGES du 14 mars. — Eline Bonneville, rue d'Inkerman. — Victor Fremaux, chemin des Mottes.

Décès du 14 mars. — Marie Wilmot, 60 ans, sans profession, rue Famineuse. — Catherine Loubert, 2 ans 2 mois, chemin des Trois-Pierres. — Marie Delanoy, 10 mois 8 jours, sans profession, rue Sainte Marie Leent, 65 ans 6 mois, sans profession, rue Sainte Marie Leent, 4 jours, rue de la Croix-Blanche. — Adolphe Demets, 32 ans, rue du Chêne-Houpline.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

4 heures, en l'église de Tré-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Balance, 14.

Les amis et connaissances de la famille STEPHANY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Marie-Céline STEPHANY, décédée à Roubaix, le 13 mars 1884, à l'âge de 3 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Salut à l'Église de Roubaix, le 15 mars 1884, dans sa 6<sup>e</sup> séance, à 9 heures 1/2, en l'église de Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Alma, 10.

Les amis et connaissances de la famille BERNARD-VANNIENBEY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Henri VANNIENBEY, dit Bernard, ex-coureur de vin, décédé à Roubaix, le 15 mars 1884, dans sa 6<sup>e</sup> séance, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui aura lieu le dimanche 17 mars 1884, dans sa 6<sup>e</sup> séance, à 9 heures 1/2, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Valenciennes, 32.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 19 mars 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred-Joseph LEPELIER, cordonnier, rue de Valenciennes, 12, âgé de 53 ans, administré des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Etienne, à Roubaix, le mardi 19 mars 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LECOINTE, époux de Dame Joséphine LEMAIRE, décédée à Roubaix, le 11 mars 1882, dans sa 56<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église Saint-Martin, le mardi 19 mars 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur METTIER, époux de M. François-Xavier RUFFELET, pieusement décédé à Roubaix le 4 avril 1883, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulchre, à Roubaix, le mardi 19 mars 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Félix COLLEMBIER, époux de Dame Elise HENNON, décédée à Roubaix, le 18 février 1884, dans sa 66<sup>e</sup> année, administré des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 19 mars 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Adolphe DELAIZE, époux de Madame Joséphine DELAIZE, décédée à Roubaix, le 10 février 1884, dans sa 74<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 19 mars 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri FRETIN, décédé à Roubaix, le 10 février 1884, dans sa 74<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 19 mars 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri FRETIN, décédé à Roubaix, le 10 février 1884, dans sa 74<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETRES MORTUAIRES & OBITS IMPRIMÉS. — A VIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

### BELGIQUE

Bruxelles. — Affaire Bernard. — Aucun témoin n'a été assigné devant la cour d'appel pour être entendu en cause de Bernard, qui, au lieu de l'appeler devant la cour d'appel, a été appelé devant la cour d'appel de Bruxelles. On présume que le rapport à faire sur la procédure par M. le conseiller Desmont, sera plus d'une annonce.

La cour sera présidée par M. Motte, président de chambre, et l'on sait aussi que c'est M. Georges de Roncé, avocat général, qui portera la parole pour soutenir l'appel du ministère public contre le jugement de la cour d'appel de Tournai qui a acquitté Bernard.

M. Emile De Mot reste le conseil principal du prévenu intimé.

Chambre des représentants. — Le ministre présente un projet suspendant le droit de vote pour les sous-officiers et les soldats pendant qu'ils se trouvent sous les drapeaux et stipulant que les membres des ordres religieux voteront dans les endroits où ils étaient domiciliés avant leur entrée dans les ordres. Les élections communales et provinciales auront lieu dimanche prochain.

Drame à Quarrignon (Manette). — L'avant-dernière nuit, un individu de Wasquehal, Jules Deghislage, sorti depuis huit jours de prison, est allé pour voler chez M. Jules Vatripout, boutiquier à la Mariotte. Il monta sur le toit, mais celui-ci n'étant pas assez solide, s'ébranla; Deghislage passa au travers du planchis et se précipita dans la cour de la chambre où couchait Vatripout. Celui-ci se leva, mais Deghislage se rua sur lui pour lui faire un mauvais parti. La femme criant au secours, des voisins arrivèrent, tombèrent tous à bras raccourcis sur le malfaiteur, et quand le commissaire de police de Quarrignon arriva, Deghislage retint le dernier soupir. Il avait été étranglé.

Anvers. — Les 125 émigrants flamands dont nous avons entretenu nos lecteurs et qui vont s'établir au Mexique, à Coahuila, près de Jalapa, se sont embarqués avant-hier, à bord du paquebot mexicain de la Compagnie de Liverpool, où ils prendront le vapeur Oaxaca de la ligne transatlantique mexicaine qui fait escale au Havre.

A leur départ de Gand, ils ont reçu, dans un petit discours bien tenu, les souhaits de bon voyage et de réussite du pitaine Walton, du 4<sup>e</sup> régiment de ligne, qui connaît parfaitement le Mexique et se proposerait de rejoindre bientôt la petite colonie belge.

Charleroi. — Une grève de mineurs. — On lit dans la Meuse : « Trois cents ouvriers des houillères de Loncette, à Retinne, près Mielcheron, ont refusé de descendre, lundi matin, à cause d'une diminution de salaire de 50 p. Jusque à présent, tout est calme; les ouvriers sont retournés paisiblement chez eux. »

Charleroi. — Une grève de mineurs. — On lit dans la Meuse : « Trois cents ouvriers des houillères de Loncette, à Retinne, près Mielcheron, ont refusé de descendre, lundi matin, à cause d'une diminution de salaire de 50 p. Jusque à présent, tout est calme; les ouvriers sont retournés paisiblement chez eux. »

Charleroi. — Une grève de mineurs. — On lit dans la Meuse : « Trois cents ouvriers des houillères de Loncette, à Retinne, près Mielcheron, ont refusé de descendre, lundi matin, à cause d'une diminution de salaire de 50 p. Jusque à présent, tout est calme; les ouvriers sont retournés paisiblement chez eux. »

Charleroi. — Une grève de mineurs. — On lit dans la Meuse : « Trois cents ouvriers des houillères de Loncette, à Retinne, près Mielcheron, ont refusé de descendre, lundi matin, à cause d'une diminution de salaire de 50 p. Jusque à présent, tout est calme; les ouvriers sont retournés paisiblement chez eux. »

Charleroi. — Une grève de mineurs. — On lit dans la Meuse : « Trois cents ouvriers des houillères de Loncette, à Retinne, près Mielcheron, ont refusé de descendre, lundi matin, à cause d'une diminution de salaire de 50 p. Jusque à présent, tout est calme; les ouvriers sont retournés paisiblement chez eux. »

Charleroi. — Une grève de mineurs. — On lit dans la Meuse : « Trois cents ouvriers des houillères de Loncette, à Retinne, près Mielcheron, ont refusé de descendre, lundi matin, à cause d'une diminution de salaire de 50 p. Jusque à présent, tout est calme; les ouvriers sont retournés paisiblement chez eux. »

Le ventriologue et son chien. — Voici une histoire fort amusante que l'on colporte sous ce titre. Un monsieur entre dans une taverne et demande la carte de vin.

— Que mangera-t-on monsieur? dit le garçon. — Donnez-moi pour commencer deux œufs sur le plat.

— Et à moi aussi, dit le chien, qui s'est posé sur une chaise à côté de son maître. — Le garçon regarda d'un air effaré. Quelques instants après le consommateur le rappelle : — Garçon, donnez-moi un filet aux pommes.

— Et à moi aussi, dit de nouveau le chien. Stupéfaction croissante du garçon. A la table voisine se trouve un Anglais qui interpelle le monsieur et lui dit : — Vous avez dit de vous donner un peigne énorme pour apprendre à parler à ce chien?

— Mais oui. — Vous ne consentirez pas à le vendre? — A aucun prix. — Le ton pris, ne me vend pas! s'écrie le chien d'un ton suppléant. — Si l'on vous offrait mille livres sterling, dit l'Anglais de plus en plus alléché. — Mille livres sterling, c'est une jolie somme, répond le ventriologue, mais je n'en finis pas de le finir. L'Anglais fait un cheque de mille livres et emporte le chien.

— Puisque je m'en suis vendu, s'écrie celui-ci, en regardant son maître, je me vengerai, et je ne parlerai plus.

Comment douter encore? « L'effet de vos Pâtes Suisses a été très-satisfaisant. J'étais atteint d'une gastralgie depuis quatre ou cinq ans et je souffrais énormément. Depuis que j'ai pris de vos Pâtes Suisses à 5 fr. 50, plus de maux d'estomac et je dors parfaitement. Recevez mes remerciements et publiez ce que vous jugerez nécessaire. »

G. CIVASSIS, propriétaire, Monceau-le-Neuf. P. S. Attention! Exigez le timbre de l'Etat français sur l'étiquette, pour éviter les contrefaçons. A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

LA MODE A BON MARCHÉ  
L'un des deux ou trois magasins de nouveautés les plus importants de Paris, nous le nommerons tout à l'heure, vient d'augmenter, dans une proportion considérable, le personnel affecté au service des expéditions.

Grâce à l'organisation de ce service, il est répondu courtois par courrier à toutes les demandes d'échantillons venues de province. Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

Il s'agit des Grands Magasins de la place Clichy. Cette maison, en pleine prospérité, est connue pour vendre à très bon marché. C'est un fait attesté par l'affluence des acheteurs ainsi que par l'augmentation incessante des ventes de province.

truits ainsi qu'une grande quantité de munitions. L'ennemi n'a fait aucune résistance, à part quelques coups de fusils tirés de loin en loin. Nous avons eu un homme blessé.

La cavalerie reviendra ce soir, l'infanterie et l'artillerie bivouaqueront à Zereba et retourneront à Soukima ce matin. Les blessés ont été envoyés à Soukima ce matin.

Le total de nos tués est de cinq officiers et de quatre-vingt-six hommes. Cinq de nos blessés est de 8 officiers et 103 hommes. 19 hommes ont disparu. La plupart de nos pertes ont été occasionnées par ce fait qu'un carré a été rompu par les rebelles qui ont chargé avec une indifférence absolue de la mort.

Six cents cadavres de rebelles ont été trouvés sur la place. Trois officiers et sept hommes de la brigade navale ont été tués en défendant leurs canons qui sont restés aux mains de l'ennemi pendant quelques minutes, mais ont été bientôt repris. L'ennemi avait attaqué en même temps le second carré, mais sans succès.

Les rebelles avaient déployés de grandes forces qu'on n'estime pas moins de 10 ou 12,000 hommes. Leurs pertes peuvent être évaluées à plus de 2,000 hommes.

Le Conseil des ministres  
Paris, 15 mars.  
Le conseil des ministres tenu ce matin sous la présidence de M. Grévy, s'est occupé exclusivement des affaires du Tonkin. Les ministres de la guerre et de la marine espèrent que la prise de Bao-Ninh aura des conséquences importantes au point de vue des négociations avec la Chine.

Actuellement, le général DEBET poursuit les bandes des Pavillons-Noirs. Nous croyons savoir toutefois que M. Ferry espérait davantage; il se félicitait, dans son cabinet, que le corps expéditionnaire ne laisserait échapper aucun annamite.

Chine et Tonkin  
Paris, 15 mars.  
Le conseil des ministres tenu ce matin à l'Élysée s'est occupé des affaires du Tonkin.

On croit que le général Millot a pris ses dispositions pour poursuivre les fuyards.

A Londres, le bruit court que le marquis Tseng a demandé la médiation de lord Granville.

Egypte et Soudan  
Londres, 15 mars.  
On mande de Souakin, le 14 mars, que les généraux Graham et Stewart sont revenus.

Le Daily News reçoit du Caire un avis disant que Zohab Pacha accepte le poste de gouverneur dans les principautés hindoues pendant le mois de février.

Il croit que la soumission du Soudan est possible, mais seulement par des moyens pacifiques.

Mesures contre les dynamites  
New-York, 15 mars.  
Le steamer Saint-Laurent, provenant du Havre a été visité minutieusement; aucun dynamite n'a été découvert parmi les passagers.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.)  
Séance du samedi 15 mars  
Présidence de M. PHILIPPEAUX vice-président.  
Les Couloirs  
Une réunion plénière des droites a eu lieu ce matin, sous la présidence de M. Duc de Larochevaud. Les membres présents ont examiné la conduite à tenir relativement à la prochaine nomination du budget, en présence surtout de la situation budgétaire très grave créée par la République.

La séance est ouverte à 2 heures.  
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Brisson explique que le résultat du scrutin de jeudi a été interverti. Une séance devait avoir lieu hier, 513 bulletins ont été déposés dans le scrutin, mais 500 députés présents.

PROGRAMME DES THÉÂTRES  
Théâtre des Boulevards. — Dimanche, 16 mars, à 7 heures 1/2. — Le Grand Dieu, drame vaudeville, en 5 actes et 8 tableaux, par M. Dennery et G. Lemoine.

Distribution. — MM. H. Couvreur, le commandeur de Bois-Henry, St-Yves, Couvreur, le père sous le nom d'André; — Gernani, Loutalot, savoyard; — L. Couvreur, Pierrot; — Marie, Jaquet; — Font, le curé; — Pastelot St-Paul, le baron; — Une déesse; — Gustave, Charles; — Florent, Laroque; — Mmes Descombes, Marie, savoyarde; — Couvreur, Chouchou, savoyarde; — Philis, la marquise de Sancy; — Lenny, Madeleine Loutalot; — St-Yves, Milpède; — Michel, Mlle, savoyarde; — Chevrier, Jacqueline, savoyarde; — Domestiques, savoyardes, femmes de chambre.

Représentation de la Revue des Mousquetaires au Couvent, opéra-comique en trois actes, par MM. Paul Ferrier et Jules Prével, musique de M. Louis Varney.

Distribution. — MM. Botini, Brissac; — Malleau, Couvreur; — L. Couvreur, Brindine; — H. Couvreur, le Gouverneur; — St-Yves, Rigobert; — Gernani, Polard; — Font, Langlois; — Florent, Farin; — Oscar, le Moine.

Grand Théâtre de Lille. — Dimanche 16 mars. — Bureau à 6 heures 3/4. — Rideaux à 7 h. 1/4. — Maçon, opéra-comique en 5 actes et 8 tableaux, paroles de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

Prochainement Lieber, drame historique et patriotique en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Gaston Maré et Edouard Philippe.

### AVIS TRÈS IMPORTANT

Les nombreuses récompenses obtenues par l'Alcool de menthe de RICQLES font surgir chaque jour de nouvelles imitations, que leurs auteurs ne craignent pas de proclamer bien supérieures à tous les produits similaires. Le public est donc prié, pour éviter toute erreur, de s'assurer si l'étiquette du flacon porte le nom et la signature de H. de RICQLES, qui est le seul inventeur de l'Alcool de menthe et dont les brevets remontent à plus de 40 ans.

En conséquence, on ne saurait trop recommander d'exiger le véritable nom de H. DE RICQLES, car parmi les nombreuses imitations, il en existe dont la similitude de nom peut surtout donner lieu à confusion.

Contre les tapageurs de sang, Dartres, Démangeaisons, — M. Ricques, Névralgies, Éourdeuses, — Constipation, Manque d'appétit, Maladies de l'estomac, — Diarrhées, — Gouttes, Grossesses, Fièvre, Abcès, Rhumatismes et Douleurs en général. — Ricques certain par le Sirop à l'Alcool de menthe. — Partout 2 fr. 50. — Envoi gratuit contre 3 francs adressés à M. Ricques, à Lyon. — Notice gratuite par poste.

Dépôt pharmacie Couvreur, à Roubaix. 20993  
La Chlorose et l'Anémie sont heureusement combattus par l'usage régulier du Ferr. Travaux. Cela a redonné au sang appauvri sa coloration qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt à Roubaix: chez M. Goille, Grand-Place, et dans la plupart des pharmacies. 20432

### COMMERCÉ

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Trussy, Robertson, 8, cour des Petites-Ecuries. — MM. Denismen et Lacarrière, rue de Valenciennes, 52. — MM. May et Beaupin, 52, rue d'Aboukir. — MM. Salen et Schroeder, rue Hergère, 23. — M. Malherbe, 32, rue Trevisse. — M. Vitry, 3, rue d'Aboukir, ont des ordres ou acheteurs en tissus.

LAINES  
Londres, 14 mars.  
Près de 11,000 balles ont été vendues hier après-midi, comprenant plus de 7,000 balles de Port-Philippe. Les transactions restent actives avec peu de changement dans les prix. 284,000 balles de laine ont été vendues ce jour, environ 3,000 balles ont été retirées.

Voici le mouvement comparatif du conditionnement dans les principaux centres hindous pendant le mois de février.

Février.	1883.	1884.
Reims.....	387,316	473,793
Roubaix.....	387,917	227,783
Tourcoing.....	1,100,188	1,028,161
Amiens.....	133,365	119,143
Fourmies.....	170,520	127,836
TOTAUX.....	2,770,243	2,976,476

LES BRUTES. — La laine sur le tige de l'Écosse de la Benquette a pas donné davantage de stimulant aux affaires que les nouvelles ventes de la foire aux laines de Bristol.

Le temps est excessivement défavorable aujourd'hui pour continuer les laines. Aussi les affaires ont-elles été très calmes chez les vendeurs et les acheteurs.

Les prix, autant qu'il a été possible de les apprécier, ont subi peu de changement.

Quelques acheteurs ont prétendu avoir obtenu quelques concessions, mais cependant on croit généralement qu'il sera difficile de faire reculer les cours actuels.

On a fait quelques affaires en Alpaca et en Mohair à prix variés mais fermes.

LES LAINES. — L'exportation semble avoir reçu quelques ordres ce matin. Elle cherche à obtenir des fileteurs quelques concessions sur le prix, mais à part quelques industriels désireux de renouveler les ordres qui arrivent à terme, les efforts des acheteurs n'ont pas abouti.